



résiliation contrat santé suite probleme paiement

Par **annie62**, le **05/03/2012** à **19:06**

Bonjour,

je viens de recevoir de mon organisme de santé, une lettre de mise en recouvrement et contentieux des impayés, m'indiquant que je viens d'être résilié pour non paiement de mes cotisations des mois de novembre et décembre 2011.

je n'ai pas bien contrôlé mes relevés de banque donc je ne m'en suis pas aperçus.

l'organisme me réclame la somme de 1395.60€ correspondant a mes deux mois impayés et au solde de l'année 2012.

hors je n'ai jamais reçu de lettre pour rejet de paiement, contrairement au dire de mon assureur qui affirme le contraire.

je voudrais savoir s'il y a un motif de contestation possible. je suis d'accord pour payer les mois de retard

sachant que je suis actuellement divorcé et en maladie depuis 6 mois avec 3 enfants.
merci